



DOMAINE DE LA FERME DE
JEAN GROGNE

X

Le Clos du Chêne vert



Le Clos



Le jardin



La tente de réception

Les espaces

Nous vous accueillons toute l'année au Clos du Chêne Vert pour vos événements.

Vous disposez d'une tente de réception de 200 m² avec un parc de 2500 m². Vous apprécierez le jardin dominé par ce magnifique Chêne centenaire. L'ensemble du mobilier pour votre réception est fournis.

Tables rondes, tables rectangulaires, chaises & mobilier extérieurs (mange-debout/assise en palette)

Un espace traiteur avec frigo professionnel, plan de travail et point d'eau.

Un parking est prévu pour les véhicules de vos invités.



— Les Prix

Les Options



Pour tout autre demande, un devis pourra être établi.

Les tarifs s'entendent avec tables, chaises, mobilier extérieur et office traiteur.

Weekends : de 15 Avril au 15 Octobre

- Le samedi de 10h00 à Dimanche 8h00 : **2200 €**
- Le Vendredi de 10h à Samedi 8h : **1400 €**
- Le Dimanche de 10h à 22h : **1200 €**
- Préparation le jour précédent de 10h à 20h : **350 €/ttc**
Le Lendemain jusqu'à 17h : **350 €**

Weekends : du 16 Octobre au 14 Avril

- Le samedi de 10h00 à Dimanche 8h00 : **1400 €**
- Le Vendredi de 10h à Samedi 8h : **1200 €**
- Le Dimanche de 10h à 22h : **1000 €**
- Préparation le jour précédent de 10h à 20h : **350 €**
Le Lendemain jusqu'à 17h : **350 €**

Nos avantages



Pas de prestataires imposés
Pas d'heure de fin de soirée

04.

Baptême de Poneys
Mise à disposition
de 2 poneys équipé pour
des promenades enfants
2h : 150 €



Les Chevaux
Votre arrivée à cheval ou
vos photos avec un
cheval
50 €



Les Logements
Trois hôtels se trouve à
mois de 3 km du lieu
pour héberger vos
invités.





Conditions Générales

Signature d'un contrat en deux exemplaires.

Païement de 50 % de la somme due à la réservation à titre d'acompte.

Le second versement de 50 % est dû, un mois avant la date de l'évènement.

Une caution de 2 000 €/ttc sera déposée le jour de votre installation,

Le solde s'il y a lieu, est à régler 1 mois avant l'évènement

Assurance : le locataire devra fournir une attestation d'assurance locative.